

MÉDIATEUR DE LUTTE ANTI COVID

MODULE TESTER SENSIBILISER (MODULE 2 DE LA FORMATION À LA STRATÉGIE TESTER – ALERTER – PROTÉGER (TAP))

Public

Aux. De Vie

AES

AS

Diplôme niveau 4 ou niveau 3 du secteur sanitaire et social

Prérequis

Formation Théorique assurée par l'EHESP (1jour)

Groupes de X personnes minimum

Objectifs

- Réaliser des prélèvements naso ou oropharyngés et salivaires tout en assurant sa propre protection
- Réaliser l'analyse du test antigénique
- Effectuer le rendu des résultats
- Délivrer des conseils de prévention individuelle (mesures préventives et gestes barrières)

Compétences visées

Mettre en oeuvre une séquence de prélèvement et d'analyse d'un test antigénique avec rendu des résultats et conseils de prévention de la contamination

Intervenants

Formateur IFPS (attestant de la formation de formateur LAC)
+/- formateur secouriste certifié formateur LAC

Contenu

- Test de positionnement
- COVID 19 : épidémiologie/modes de diffusion et de contamination/prévention/dépistage
- Saisie des données administratives/identitovigilance
- Se Protéger
 - Hygiène des mains
 - EPI habillage/déshabillage (démonstration fractionnée interactive)
 - Atelier procédural (hygiène des mains/EPI)
- Réalisation du prélèvement (ateliers simulés)
 - Explications : les différents tests – test antigénique
 - Réalisation du prélèvement (démonstration – atelier procédural)
 - ⚠ 1 prélèvement correct obligatoire/apprenant
 - Réalisation de l'analyse et lecture du résultat (démonstration – atelier procédural)
 - Conseils en cas de test positif (brainstorming)
- Bionettoyage – gestions des déchets
- Saisie des résultats dans SI-DEP
- Synthèse des points clés d'une séquence complète
- Evaluation de la séquence par les participants



7 heures



IFPS de St-Brieuc
Ou site préférentiel du commanditaire



Tarif TTC (en attente) :
xxx€/personne



Calendrier des formations :
consultez les fiches jointes.



Taux de satisfaction 2021 :
95 % (19 stagiaires)



Taux de réussite 2021 :
100 % (19 stagiaires)



Non éligible au CPF



Si vous êtes en situation de handicap (dyslexie, etc...), merci de prendre contact avec nous

Des questions ?

Contactez-nous au 02 96 01 70 28 ou à l'adresse : ifps.stbrieuc@armorsante.bzh

Formation Professionnelle Continue de St Brieuc

www.ifps-stbrieuc.fr

Mise à jour du 05/04/2022

Le CH de St-Brieuc est certifié Qualiopi pour les actions de formation et les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience



1 IFPS

Modalités pédagogiques

- Présentation vidéo/fiches EHESP formation médiateur LAC
- Simulation (contextualisation des ateliers)
- Présentation du matériel
- Ateliers procéduraux
- Brainstorming
- Séquence simulée

Matériel

Ecouvillons – EPI – tête d'intubation – boîte noire + SHA fluorescent – DASRI – lingettes détergentes désinfectantes – ordinateur + video projecteur – fiches

Evaluation de la séquence

- Bilan de satisfaction à la fin de la séquence
- Bilan à distance auprès du commanditaire
- Bilan à distance auprès des usagers

Débouchés : Cette formation permet d'accéder à des postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires.

Employabilité : données non disponibles (étude en cours).

Cadre législatif

Arrêté du 24/12/2020 modifiant l'arrêté du 10/07/20 relatif aux organisations du système de santé face à la pandémie de COVID 19

Arrêté du 24/12/2020 relatif à la formation et aux attestations des médiateurs LAC mentionnés à l'article 25-1 de l'arrêté du 10/07/2020 relatif aux organisations du système de santé face à la pandémie de COVID 19

Instruction interministérielle du 30/11/2020 relative aux modalités d'organisation et de déploiement des équipes mobiles du dispositif tester alerter protéger (TAP)

Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé.

L'OFFRE DE FORMATION À L'IFPS DE SAINT BRIEUC

FORMATION CONTINUE



FORMATEURS EN ACTIVITÉ ET EXPERTS DE LEUR DISCIPLINE

Les formateurs permanents de l'IFPS sont cadres de santé et experts dans leur discipline de formation. Les intervenants extérieurs sont sélectionnés sur la au regard de leurs expertises disciplinaires et pédagogiques.



LOCAUX AUX TECHNOLOGIES INNOVANTES

L'IFPS de St Brieuc dispose de salles de simulation avec dispositifs vidéo et d'équipements récents (rails de manutention, mannequins moyenne fidélité...).



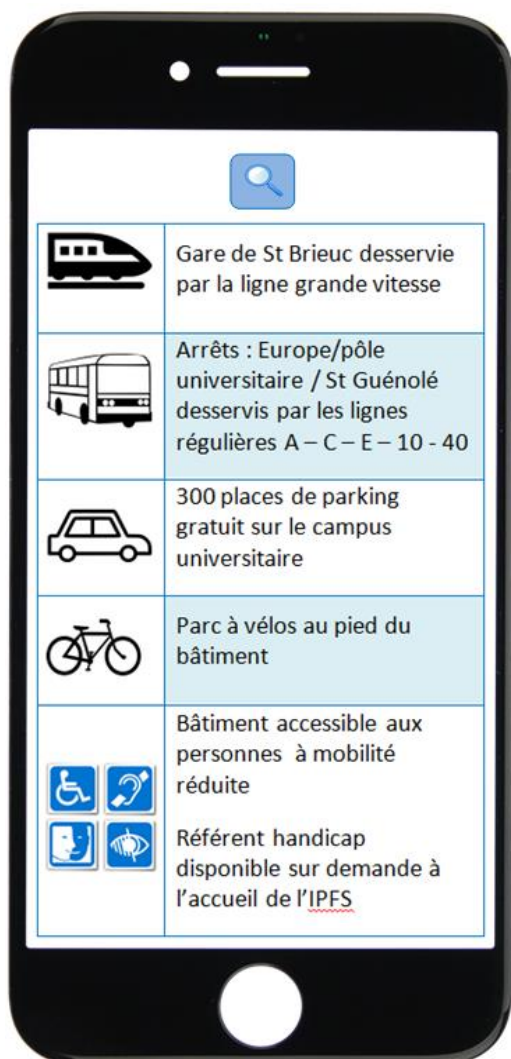
EXIGENCE QUALITÉ

Nos formations sont organisées dans le cadre des bonnes pratiques professionnelles et de leurs évolutions et répondent aux axes et actions prioritaires.



PÉDAGOGIE ACTIVE / HYBRIDE

Les sessions de formations sont conçues en mobilisant différents modèles pédagogiques et leurs outils : analyse de pratiques, jeux de rôle, tables rondes, simulation sur mannequin, e-learning...



Institut de Formation aux Professions de Santé de St Brieuc

✓ Heures d'ouverture : lundi au jeudi 8h30-17h30 - vendredi 8h30-16h00

Un établissement du Centre Hospitalier de St Brieuc
2 Esplanade des Prix Nobel
22 000 Saint Brieuc

Téléphone : 02 96 01 70 28
Mail : ifps.stbrieuc@armorsante.bzh

Visitez notre site www.ifps-stbrieuc.fr



| | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| Directrice IFPS | Françoise HUET, Dir. des soins agréée |
| Directeur IFA / coordinateur IFAS | Franck COHEN |
| Cadre supérieur / Coordinateur IFSI | Isabelle MALINGRE |
| N° SIRET | 262 200 090 002 29 |
| N° DPC du CH St Brieuc | 1742 |
| N° d'agrément | 5322P009922 |
| Certification AFNOR ISO 9001:2015 | N°2017/74181.4 |

Formation Professionnelle Continue de St Brieuc

www.ifps-stbrieuc.fr

Mise à jour du 05/04/2022

Le CH de St-Brieuc est certifié Qualiopi pour les actions de formation et les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

3 IFPS

